
BEOC Supervision par télésurveillance l'examen écrit Instructions





Qu'entend-on par « supervision par télésurveillance »?

La supervision de l'examen par télésurveillance permet aux candidates et aux candidats de subir l'examen écrit en ligne tout en assurant l'intégrité de l'évaluation. Ce faisant, ces derniers sont surveillés en ligne, par caméra vidéo, durant la séance d'examen pour assurer la légitimité de celui-ci et identifier toute conduite inadmissible. Le plus grand avantage que procure la supervision par télésurveillance est de permettre à chaque candidat de choisir l'environnement au sein duquel il souhaite subir confortablement l'examen. Ce dernier peut choisir son foyer, la bibliothèque, une salle de l'université, etc., dans la mesure où il dispose d'une connexion fiable à Internet. Il y en a d'autres, dont :

- ✓ l'amélioration de la sécurité des candidats, qui n'ont plus à se rassembler au même endroit;
- ✓ la réduction des frais de déplacement des candidats (hôtel, billet d'avion, etc.);

Supervision par télésurveillance : survol

- **Le fournisseur de la plateforme de supervision par télésurveillance, MonitorEDU, a produit une vidéo explicative. Cliquez [ici](#) pour la visionner.**
- La candidate ou le candidat subira l'examen en ligne à l'endroit de son choix.
- Un surveillant l'observera en temps réel depuis un autre endroit au moyen de la caméra Web d'un ordinateur et de la caméra d'un téléphone intelligent connecté.
- **La candidate ou le candidat devra disposer d'un ordinateur (portable ou de bureau) muni d'une caméra Web ainsi que d'un téléphone portable pourvu d'une caméra. Les deux appareils doivent être connectés à Internet.**
- La candidate ou le candidat devra télécharger un navigateur Web spécial sur son ordinateur et tester ses appareils avant l'examen.
- Seul le mode d'administration de l'examen écrit a changé. Il s'agit toujours d'un examen à choix multiples à livres fermés.

Exigences techniques

- Il appartient **entièrement** à la candidate ou au candidat de se conformer aux exigences techniques de la supervision par télésurveillance et de disposer d'une aire d'examen conforme, y compris d'une connexion Internet stable et fiable.
- L'examen se déroulera dans un navigateur sécurisé empêchant d'utiliser l'ordinateur à toute autre fin.
- **Ordinateur (portable ou de bureau) :** Windows 7 ou une version ultérieure, MacOSX High Sierra 10.13.6 ou une version ultérieure. Caméra Web requise.
- **Navigateur Web :** La plus récente version de Google Chrome (50+).
- **Téléphone / appareil mobile :** Android 4.1 ou une version ultérieure, iOS 8 ou une version ultérieure. Caméra requise.
- **Connexion Internet :** Connexion Internet fiable, avec vitesse de téléversement de 1 Mo/s ou plus.
- Avant votre examen, nous vous suggérons de télécharger et d'installer l'application Google Meet sur un deuxième appareil ou un téléphone intelligent.
- Si vous utilisez un iPhone : <https://apps.apple.com/us/app/google-meet/id1013231476>



- Si vous utilisez un autre appareil :
https://play.google.com/store/apps/details?id=com.google.android.apps.meetings&hl=en_US&gl=US
- **Cordon prolongateur de six pieds** : Permet de déplacer l'ordinateur ou la caméra à la demande du surveillant.

Les candidats qui ont des questions sur les exigences techniques, quel que soit le moment, sont encouragés à joindre [MonitorEDU](#) en utilisant le clavardage, un service en direct offert en tout temps à l'adresse <https://monitoredu.com/live-chat>.

Tous les candidats qui subissent un examen déterminant par l'entremise de MonitorEDU (supervision par télésurveillance) doivent désactiver la fonctionnalité d'accès à distance de leur ordinateur avant de commencer.

Voici les étapes à réaliser :

Si vous utilisez un ordinateur Windows pour subir l'examen :

Pour désactiver la fonctionnalité Bureau à distance dans les paramètres, veuillez suivre ces étapes : Accédez aux paramètres ou recherchez la fonctionnalité Bureau à distance dans le gestionnaire de tâches :

1. Cliquez sur Système.
2. Cliquez sur Bureau à distance.
3. Cliquez sur le bouton bascule pour désactiver le Bureau à distance.

Si vous utilisez un ordinateur Mac pour subir l'examen :

Depuis un ordinateur client, accédez au menu Apple > Paramètres système > Général, puis cliquez sur Partage. Si une icône de cadenas s'affiche, cliquez sur cette icône et entrez le nom et le mot de passe d'un utilisateur disposant de privilèges d'administrateur pour cet ordinateur. Cochez ou décochez la case Gestion à distance.

Nouvelles mesures de sécurité

- Les candidates et les candidats NE PEUVENT utiliser de périphériques Bluetooth, qu'il s'agisse d'un clavier, d'une souris ou de tout autre périphérique d'entrée. Seuls les périphériques d'entrée intégrés ou filaires sont autorisés.
- Les candidates et les candidats devront désactiver/éteindre la fonction Bluetooth de leur ordinateur et/ou de leur appareil secondaire lors de l'inscription.

Aire d'examen

- La candidate ou le candidat doit prévoir une pièce sans source de distraction pour la journée de l'examen.



- **Personne ne doit y pénétrer pendant l'examen.**
- **La pièce doit être fermée et munie d'une porte.**
- Il est préférable de poser une affiche sur la porte pour rappeler à tous qu'un examen déterminant lié à l'attribution d'un droit d'exercice est en cours et qu'une irruption risque de le compromettre.
- Le bruit en provenance des autres pièces (télévision, conversations, musique) doit être limité.
- Plan de travail (tableau ou bureau) dégagé.
- Chaise confortable.
- Éclairage adéquat.
- Température ambiante confortable.
- Le dessous du plan de travail et de la chaise doit être dégagé.
- Il ne doit rien y avoir sur les murs visibles depuis le siège de la personne.
- Les appareils électroniques, les systèmes de sécurité et les dispositifs d'enregistrement de la pièce doivent être éteints.

Confidentialité

- Les images captées par les caméras ne seront ni enregistrées ni stockées d'une autre manière, à moins qu'une situation porte le surveillant à croire que la personne enfreint la politique d'examen (soupçons de tricherie), auquel cas un enregistrement de la situation pourra être conservé en vue de vérifications ultérieures.

Cet enregistrement et la documentation en découlant ne seront transmis au BEOC qu'aux fins d'enquête sur la situation. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de MonitorEDU relativement aux enregistrements vidéo, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://monitoredu.com/privacy-fr>.

***** Il est recommandé de vérifier que votre équipement est compatible et que le navigateur WebLock a été installé correctement dans les jours (pas plus de deux) précédant l'examen. *****

Les articles suivants permis

- **Les articles suivants sont permis sur le plan de travail pendant l'examen :**
 - Une (1) calculatrice non programmable (CASIO FX 260 ou modèle équivalent)
 - **Un (1) tableau blanc**
 - **Un (1) marqueur pour tableau blanc**
 - Un (1) chiffon pour effacer
 - Une bouteille d'eau transparente sans étiquette
 - Des collations déballées
 - Les bouchons d'oreilles sont permis. Toutefois, ils doivent être faits de mousse ou de silicone (les bouchons connectés ou de type Bluetooth sont interdits).
- Vous devez aviser par courriel le BEOC à l'adresse exams@oebc.ca si vous comptez utiliser des bouchons d'oreilles lors de l'examen écrit.



- Vous devez présenter vos bouchons d'oreilles au surveillant avant le début de l'examen. *Assurez-vous que le port de bouchons ne nuise pas à votre capacité à communiquer avec le surveillant durant l'examen.*

Tous les articles doivent être montrés au surveillant lors de l'enregistrement. Le surveillant regardera la personne supprimer les informations à la fin de l'examen.

Avant l'examen

- Téléchargez le navigateur sécurisé WebLock, installez-le et faites-en l'essai.
- Cliquez [ici](#) pour le télécharger et l'essayer.
- Testez votre connexion avec l'[outil de test de MonitorEDU](#).

Un ou deux jours avant l'examen

- Testez de nouveau WebLock en cliquant [ici](#), puis cliquez sur « Try WebLock » (Essayer WebLock).
- Désactivez les bloqueurs de publicités de votre navigateur Web.
- Supprimez les autres téléchargements, y compris les « touches rapides ».
- Veillez à ce que votre aire d'examen et votre plan de travail soient propres. Assurez-vous que vos cordons d'alimentation sont assez longs pour être raccordés à une prise murale. Il se peut que vous ayez besoin d'un cordon prolongateur.
- S'il y a d'autres moniteurs, débranchez-les et enlevez-les. Un seul moniteur doit être branché.
- Prévoyez un endroit où poser un trépied pour tenir votre appareil mobile durant l'examen. L'angle de la caméra du téléphone doit permettre de voir votre écran et votre aire d'examen.
- Créez une affiche de porte pour indiquer aux tiers (famille, colocataires, etc.) qu'ils ne doivent pas vous déranger.

Le jour de l'examen : préparation

- Préparez le téléphone portable qui servira de deuxième caméra durant l'examen.
 - Raccordez-le à une source d'alimentation et faites-le tenir debout.
 - Assurez-vous que la connexion Wi-Fi et les données sont activées (forfait de données, si possible).
 - Augmentez le volume du téléphone pour bien entendre le surveillant parler lorsque la connexion sera établie.
 - Fermez toutes les applications du téléphone et modifiez les réglages pour autoriser l'accès à la caméra.
- **Téléchargez l'application Google Meet depuis la boutique d'applications de votre appareil mobile en vue de votre examen**
- **Mettez le téléphone en mode « Silencieux » ou « Ne pas déranger ».**
- Préparez votre ordinateur.



- Fermez tous les autres programmes de l'ordinateur.
- Assurez-vous que la caméra Web est branchée.
- Assurez-vous que votre plan de travail est propre et dégagé et qu'aucun article interdit n'est à portée de main.
- Salle de bain – Vous pouvez aller à la salle de bain pendant l'examen. Il vous suffit d'en faire la demande au surveillant.
 - **Sachez cependant que la minuterie ne s'arrête pas durant une telle pause.**
 - À votre retour, un balayage visuel de votre aire d'examen et de votre plan de travail vous sera demandé.

Le jour de l'examen : instructions

Les candidats doivent se connecter 5 à 10 minutes avant l'heure de connexion prévue, et ce, quelle que soit la séance.

1. Vous recevrez un courriel de MonitorEDU 48 heures avant la tenue de votre examen. Ce courriel comprendra un hyperlien vous permettant d'établir une connexion directe avec votre surveillant. Cliquez sur cet hyperlien depuis votre ordinateur. Si vous subissez les deux composantes de l'examen, vous devez utiliser le même ordinateur et le même lien de surveillance par webcaméra pour chacune des séances.
2. Il se peut que vous deviez patienter jusqu'à 30 minutes avant de commencer l'examen, car les surveillants s'occupent de plusieurs candidates et candidats. Une fois qu'une séance d'examen a commencé, les retardataires ne peuvent plus se connecter ni subir l'examen.
3. Votre surveillant commencera par vous fournir un lien, que vous devrez entrer dans votre téléphone portable pour établir avec lui la première connexion audio-vidéo.
 - a. Une fois la connexion établie, vous pourrez communiquer verbalement avec lui. Servez-vous du navigateur.
 - b. Web natif de votre appareil (Safari pour un appareil iPhone, Google pour un appareil Android).
4. Le surveillant vous fournira un deuxième lien à utiliser depuis votre ordinateur pour activer la deuxième caméra (caméra Web).
5. Il vous expliquera les étapes suivantes :
 - c. Confirmez votre identité en présentant une pièce d'identité délivrée par le gouvernement.
 - d. Effectuez un balayage visuel de votre aire d'examen à l'aide de la caméra de votre téléphone.
6. Vous recevrez ensuite le lien d'examen.
 - e. Le navigateur WebLock devrait démarrer automatiquement.
7. Entrez votre nom sur la page d'enregistrement.
8. Vous recevrez un code d'examen unique, **à noter sur votre feuille.**



9. Votre examen est sur le point de commencer. Vous avez 2,5 heures (150 min) pour répondre à la première partie de l'examen.
 10. La minuterie amorce le décompte de 2,5 heures lorsque vous commencez l'examen, et non lorsque vous entamez le processus d'enregistrement. L'examen se divise en trois volets et une courte pause de 30 minutes est prévue entre les séances.
 11. Vous devez répéter les étapes ci-dessus au retour de chaque pause.
 12. Aucune pause n'est prévue ni permise durant les séances d'examen pour permettre aux candidates et aux candidats d'aller aux toilettes.
 - Cependant, vous pourrez utiliser à cette fin la pause de 30 minutes qui est prévue entre les séances.
 - Si vous devez absolument aller aux toilettes (en cas d'urgence), vous devez demander la permission au surveillant.
- A. Si le surveillant vous permet d'aller aux toilettes en raison d'une urgence, votre examen se verrouillera. Les réponses fournies avant votre pause seront exportées pour être comparées à vos réponses finales afin de mettre en lumière tout changement apporté, s'il y a lieu.
- Le délai accordé continue de courir pendant que le candidat est aux toilettes.
 - Si vous vous absentez durant plus d'une demi-heure, la séance prendra fin. Cependant, vous pourrez prendre part aux séances restantes.
- B. Pour déverrouiller votre examen, vous devrez refaire le processus de vérification en deux étapes.
- C. Si une ou certaines des réponses fournies après votre pause soulèvent des doutes, une analyse approfondie sera réalisée :
- Le candidat pourrait devoir subir de nouveau l'examen écrit dans un milieu contrôlé lors de la prochaine séance prévue.
 - De plus, les frais associés à cette reprise devront être assumés par le candidat.

Si vous êtes atteint d'un trouble médical qui vous empêche de vous conformer à cette politique, veuillez consulter notre [Politique sur les mesures spéciales d'adaptation](#).

Après l'examen

- Lorsque vous avez terminé, vous **devez** rester dans votre aire d'examen jusqu'à ce que le surveillant vous donne congé.



- Vous devrez probablement y demeurer pour toute la durée de l'examen, mais pourriez être autorisé à partir plus tôt. Il vous faudra attendre en position assise devant votre poste de travail.
- Ne quittez **PAS** votre aire d'examen sans l'autorisation du surveillant.
 - Toute sortie non autorisée (quel que soit le moment) peut invalider votre examen.

Connexions interrompues

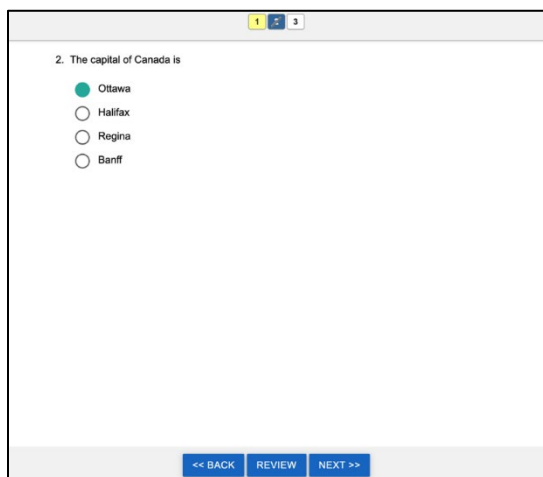
- **Il n'y a pas lieu de paniquer. Votre travail est enregistré.**
- Si vous perdez votre connexion Wi-Fi, le forfait de données de votre téléphone maintiendra la communication avec le surveillant.
- Celui-ci vous aidera, au besoin, à vous reconnecter.
- Pour ce faire, vous aurez besoin du code d'examen unique noté plus tôt.

- Une fois votre connexion Internet rétablie : si vous avez de la difficulté à vous reconnecter à la plateforme d'examen, utilisez le service de clavardage que MonitorEDU offre en tout temps : <https://monitoredu.com/live-chat>.
 - Le personnel du **BEOC** n'est pas en mesure d'offrir du soutien ou du dépannage relativement à la plateforme de supervision par télésurveillance. Vous devez communiquer directement avec MonitorEDU.
 - L'examineur en chef analysera les faits et veillera à ce que la personne puisse compléter son examen.

- En cours d'examen, si une situation nuit à votre performance, reportez-vous à la section 3.11 du document « [Instructions et guide de préparation à l'examen](#) », publié dans le site Web du BEOC, pour savoir comment remplir et soumettre un formulaire de rapport d'incident. **Ce dernier doit parvenir à l'adresse exams@oebc.ca dans l'heure suivant la fin de votre examen.**

Incident Report Form - Rapport d'Incident	
Written Exam/ l'examen écrit	
Candidate Name / Nom du candidat	Check one /: Marquer le choix approprié: <input type="radio"/> Spring/ Printemps <input type="radio"/> Fall/ Automne
Candidate Number / Numéro du candidat:	Year/ Année: _____
Please indicate by filling in the bubble(s) which of the following concerns affected your performance for the written exam/ Veuillez indiquer les éléments qui ont affecté votre rendement à l'examen écrit en remplissant les cercles correspondants:	
<input type="radio"/> Registration/ Inscription <input type="radio"/> Internet issue/ Problème avec Internet <input type="radio"/> Computer issue/ Problème avec l'ordinateur	
<input type="radio"/> Time Interruption/ Interruption du temps	
Please refrain from noting general comments. A survey will be sent after the exam for this information/ Veuillez omettre tout commentaire de nature générale. Un sondage visant cette information vous sera transmis après la tenue de l'examen.	
Describe the incident/ Décrivez l'incident :	

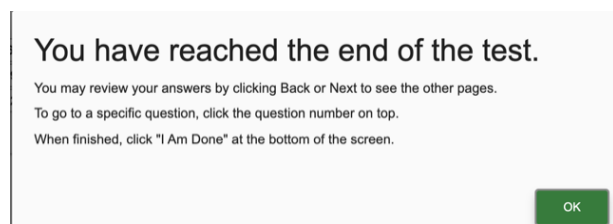
Exemple de portail d'examen



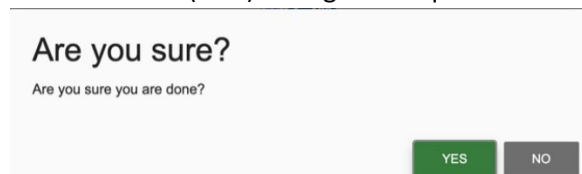
- L'image se veut un aperçu du portail que vous utiliserez lors de votre examen.
- Les questions s'affichent une à la fois.
- La ligne du haut indique le nombre de questions que comporte l'examen. Lorsque vous répondez à une question, son numéro est raturé (biffé).
- Vous verrez trois boutons au bas de l'écran : « Back », « Review » et « Next ».
- « **Back** » (Précédent) sert à reculer d'une question.
- « **Next** » (Suivant) sert à avancer d'une question.
- « **Review** » (À revoir) sert à mettre la question en surbrillance dans la ligne du haut, afin que vous puissiez y revenir plus tard.

Prenez note que la mise en surbrillance ne se fait qu'au passage à la prochaine question.

À la fin de l'examen, vous cliquerez sur « Next » (Suivant), et une fenêtre contextuelle vous informera que vous avez atteint la fin de l'examen (capture d'écran ci-dessous). Après avoir cliqué sur le bouton « OK » de cette fenêtre, vous pourrez cliquer sur « I AM DONE » (J'ai terminé), en bas à droite (dans la même barre que les boutons « Previous », « Review » et « Next »).



Lorsque vous aurez indiqué avoir terminé, la question « Are you sure? » (Êtes-vous certain?) s'affichera dans une nouvelle fenêtre contextuelle (capture d'écran ci-dessous), qui comportera aussi un bouton « Yes » (Oui) et un bouton « No » (Non). Il s'agit de cliquer sur « Yes » pour soumettre votre examen.





Questions courantes

- **Pourquoi offrez-vous exclusivement la supervision par télésurveillance, et non l'examen en personne?**
 - En raison des défis qu'a entraînés la pandémie de COVID-19 pour les plateformes d'examen, notre organisme a repensé les modalités d'administration des siens, dont les protocoles de sécurité et la distanciation physique. L'examen écrit du BEOC est désormais supervisé par télésurveillance.
 - Nous savons que certaines personnes craignent de ne pas pouvoir satisfaire aux exigences techniques de la plateforme d'examen. S'il est vrai que les exigences techniques peuvent représenter un fardeau, celui-ci est compensé par l'assurance que l'examen écrit peut être supervisé par télésurveillance. La candidate ou le candidat peut passer l'examen dans le confort de son foyer ou à un autre endroit convenable de son choix.
- **Si je n'ai pas de pièce conforme aux exigences minimales, puis-je me rendre chez un ami ou un proche?**
 - Oui. À condition de respecter les exigences techniques et environnementales, la personne peut choisir un autre endroit se prêtant à un examen déterminant. Nous vous rappelons cependant que, pendant votre examen, personne d'autre ne peut se trouver dans la pièce ou y circuler.
- **Puis-je emprunter l'ordinateur, la caméra Web ou le téléphone portable d'un ami ou d'un proche?**
 - Oui. Les candidats sont invités à acheter, à louer ou à emprunter les appareils électroniques nécessaires pour répondre aux exigences techniques de la supervision par télésurveillance.
- **Je suis candidate ou candidat hors province. Qu'en est-il de la supervision par télésurveillance de mon examen?**
 - Vous pouvez faire la portion écrite de l'examen dans la ville, la province ou le pays de votre choix. Le BEOC s'est penché sur les aspects logistiques du choix d'une période d'examen pour les candidats hors province qui souhaitent passer l'examen dans leur province de résidence. L'heure de début se veut un compromis entre les six fuseaux horaires du Canada.
- **Puis-je subir l'examen écrit depuis un autre pays?**
 - Oui. La supervision par télésurveillance est offerte partout, à condition que l'équipement et l'aire d'examen soient conformes. Il n'y a cependant pas d'aménagement possible pour les fuseaux horaires.
- **La supervision par télésurveillance accélérera-t-elle la réception de mes résultats?**
 - Non. Pour les examens déterminants, les procédures de vérification et de confirmation des résultats demeurent critiques. Ces derniers sont habituellement transmis dans les six à huit semaines suivant l'administration de l'examen.
- **Je ne suis pas à l'aise avec la supervision par télésurveillance. Est-ce que quelqu'un pourrait me rassurer?**



- L'équipe de MonitorEDU offre un service de clavardage. N'hésitez pas à poser vos questions sur la supervision par télésurveillance ou les exigences techniques : <https://monitoredu.com/live-chat>.

- **Puis-je voir mon surveillant pendant qu'il m'observe?**
 - Non. La candidate ou le candidat ne peut voir que son examen.

- **Puis-je aller à la salle de bain pendant l'examen?**
 - Oui. Il est permis de se rendre à la salle de bain en cours d'examen, comme lors d'un examen en personne. Cependant, la minuterie ne s'arrête pas pendant ces pauses, et il se peut qu'à votre retour, le surveillant vous demande d'utiliser votre caméra pour faire un balayage de la pièce ou impose d'autres protocoles de sécurité.

- **Puis-je prendre des notes en cours d'examen?**
 - Oui. Il est permis d'utiliser pour son examen. un (1) tableau blanc, un (1) marqueur pour tableau blanc et Un (1) chiffon pour effacer. Si la personne se sert un (1) tableau blanc, elle devra la montrer au surveillant lors du contrôle de sécurité, puis à la fin de l'examen. **Le surveillant regardera la personne supprimer les informations à la fin de l'examen.**

-Fin-